

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 339

**Artikel:** Un nouveau climat pour l'Union syndicale suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028863>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'Essen qui fait figure de précurseur en la matière, elle qui introduisait dès 1929 une telle zone pour le plus grand bénéfice de ses habitants) ; des nouvelles enfin du premier journal téléphoné de Suisse, créé à Zurich il y a quelques mois sous le nom de « Telefonziitig » (39 11 12), qui est entré peu à peu dans les mœurs (300 à 500 appels par jour) et dont le budget mensuel s'est, semble-t-il, stabilisé à près de 1000 francs (couverts par des contributions volontaires) bien que ses quelque vingt collaborateurs soient bénévoles depuis le début.

## Un nouveau climat pour l'Union syndicale suisse

Réduction de la durée du travail, assurances sociales, main-d'œuvre étrangère, statistique économique, humanisation du travail, participation, médecine du travail, éducation et formation professionnelle, postes de travail et écoles de recrues, moyens de communication de masse, réformes des structures avec notamment la réorganisation de la presse syndicale, les objets à l'ordre du jour du prochain congrès de l'Union syndicale suisse (500 délégués à Bâle du 20 au 22 novembre prochain) recouvrent pratiquement toute l'actualité économique sociale et politique de notre pays.

Autant dire que la grande manifestation bâloise sera d'abord l'occasion de confirmer le poids de l'USS sur le fonctionnement de notre démocratie. Et là, les débats seront, à n'en pas douter, éclairés d'un jour différent cette année sur la lancée du regain d'intérêt pour les syndicats qu'a provoqué la crise.

Le nombre important des affiliations aux diverses fédérations (chiffres records par exemple à la TFMH) sous le coup des tensions sur le marché de l'emploi, l'élan significatif aussi pris par la gauche lors des dernières élections fédérales, devraient redonner à la principale organisation de syndiqués du pays une combativité qu'espèrent à n'en pas douter les nouveaux adhérents.

Le ton des résolutions qui seront votées par l'assemblée générale après des travaux préalables dans des groupes spécialisés sera là plus significatif que leur fond même, puisque l'on n'attend pas d'un congrès de cette ampleur des modifications de trajectoires politiques spectaculaires.

Pour mémoire, et pour situer plus exactement la place qu'occupait l'Union syndicale suisse dans le mouvement de concertation helvétique, quelques chiffres sont évidemment nécessaires.

Les tableaux ci-contre (voir aussi la « Revue syndicale » d'octobre 1975) indiquent des tendances : on en est réduit à comparer les données provenant des derniers volumes du recensement de 1970 et les effectifs des travailleurs syndiqués en 1974... A cela s'ajoute que les structures du monde ouvrier se sont considérablement modifiées cette dernière décennie : en 1960, on comptait un employé pour deux ouvriers, alors qu'en 1970 il

y avait huit employés pour dix ouvriers ; on comprend, dans ces conditions, que le degré de syndicalisation soit fluctuant.

En toile de fond, l'importance de l'USS : en 1970, année du recensement, la Suisse comptait 795 008 travailleurs organisés au total, et l'USS en regroupait 436 669, soit 54,5 % (le nombre total des salariés s'élevait alors à 2 683 074...). Le premier tableau : l'évolution des effectifs syndicaux dans les diverses régions du pays (dans le détail, il est à noter que le canton de Neuchâtel vient en tête avec un degré d'organisation de 31 % en 1974 ; il est suivi des cantons de Schaffhouse (29,6 %), Bâle-Ville (28,6 %), Tessin (26,5 %), Vaud (21,6 %) et Berne (21,3 %) alors que le degré le plus bas est celui des cantons de Schwyz (2,4 %) et Nidwald (2,9 %)). Le second tableau : le degré d'organisation à l'Union syndicale suisse dans les diverses régions helvétiques.

### 1. La force des syndicats

	1960	1970	1974	Indices	1960 = 100	
				1960	1970	1974
Suisse orientale <sup>1</sup>	46 693	43 591	44 624	100	93,4	95,5
Zurich	81 122	69 275	68 867	100	85,3	84,8
Suisse septentrionale <sup>2</sup>	87 013	81 675	84 928	100	93,3	97,6
Suisse centrale <sup>3</sup>	15 027	13 991	14 119	100	93,1	93,9
Berne	85 916	84 885	86 935	100	98,8	101,2
Suisse romande <sup>4</sup>	98 662	115 383	122 555	100	113,0	124,2
Tessin	15 795	20 535	24 782	100	130,0	156,8
Total <sup>5</sup>	437 006	436 669	455 235	100	99,9	104,2

### 2. La force de l'USS

	Salariés 1970	Affiliés à l'USS 1974	Degré d'organisation 1960	Degré d'organisation 1974
Suisse orientale <sup>1</sup>	369 496	44 624	15,3	12,1
Zurich	513 426	86 867	19,4	16,9
Suisse septentrionale <sup>2</sup>	495 036	84 928	20,0	17,2
Suisse centrale <sup>3</sup>	197 865	14 119	9,1	7,1
Berne	407 296	86 935	25,9	21,3
Suisse romande <sup>4</sup>	597 754	122 555	23,4	20,5
Tessin	93 606	24 782	21,4	26,5

<sup>1</sup> Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh. Int. et Ext., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie.

<sup>2</sup> Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie. <sup>4</sup> Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève.

<sup>3</sup> Lucerne, Uri, Schwyz, Nidwald, Zoug. <sup>5</sup> Membres isolés inclus.